

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 10

Artikel: Une anecdote sur Napoléon Ier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Ma foi ! ça peut bien valoir douze louis.
— Mettons dix, et allons boire un verre.
— Dix ! pas moyen ; douze louis, c'est pour rien, et l'année est dure.

— Eh bien ! va pour douze ; il ne faut pas marchander un trousseau. Au revoir, nous boirons la bouteille au nouvel-an.

Pierre à Claude avait fini par retrouver tout de bon sa bonne humeur, mais en approchant de chez lui il redevint triste et absorbé. Judith, toutefois, n'en devina rien ; elle était distraite par ses propres pensées. Elle rêvait son avenir, arrangeait sa nouvelle demeure et faisait ses petits châteaux en Espagne :

« On en fait à la ville ainsi qu'à la campagne. »

Quant à son père, voici ce qu'il avait appris à Lausanne : Samelet, le charretier, bien loin d'avoir acquitté l'obligation de cinq cents francs pour lesquels on l'avait cautionné, se trouvait poursuivi pour d'autres valeurs, et le créancier se retournait contre la caution. Tout allait donc retomber sur nos gens de Mauverney. C'est ce que Jeanne-Marie avait clairement prédit, aussi Pierre à Claude ne savait trop comment tourner l'embarras d'une explication, et ne rien dire ce n'était pas possible, puisque la lettre d'avis, qui le sommait d'acquitter l'obligation dans un court délai, devait déjà se trouver à Mauverney. Jeanne-Marie pouvait l'avoir ouverte, cette fatale missive, et l'avoir fait lire à l'oncle. Il craignait surtout que sa femme, avec sa vivacité ordinaire, ne lui fit des reproches en présence de Judith, ce qui l'eût singulièrement vexé. Mais rien de tout cela n'arriva et de ce côté-là, au moins, il en fut quitte pour la peur.

Le Bron venait à peine de s'arrêter devant la maison que tout le monde parut sur le seuil. — Quel temps fait-il là-bas ? demanda l'oncle. — Comme il a plu par ici ! s'écria Jeanne-Marie, et à Lausanne ?

— Pas mal non plus, répondirent-ils.

— Mes pauvres gens, dans quel état vous êtes ! As-tu froid, Judiette ? Venez vite, le petit-gôûter sera prêt tout à l'heure, ça vous réchauffera.

Le petit Jaques interrogeait des yeux sa Judiette.

— Tiens, lui dit-elle, mais tu seras sage ; et, plongeant la main dans sa hotte, elle en tira un petit pain qu'elle lui tendit.

— Ah ! reprit Jeanne-Marie, il est venu une lettre ; le messager dit qu'elle vient de Lausanne, tu la trouveras derrière le miroir.

— Oui, oui, nous verrons ça plus tard, allons goûter, répondit Pierre à Claude, qui n'était pas fâché de gagner du temps, soit pour se préparer à l'explosion qu'il devait y avoir à l'ouïe de la mauvaise nouvelle, soit pour chercher un biais et faire ensorte que sa femme ignorât le contenu de la lettre et l'issue du malheureux cautionnement. Tout en faisant boire le Bron et en le reconduisant à l'écurie, il se creusa la tête pour sortir de cette impasse, mais en vain. Jeanne-Marie savait toutes les affaires de la famille. La seule chose qu'il eût essayé de lui cacher, c'était justement cette signature apposée au pied du billet souscrit par le charretier, et elle avait tout appris, grâce au babil des commères. Bref ! tous les subterfuges étant inutiles, le pauvre homme se résigna et attendit stoïquement l'orage. (A suivre.)

La palantse dâo diablo.

— Sâ-tou la granta novalla, Dzaquîè ?
— Et quiet, Dâvi ?

— C'est que lo diablo est pè lo Dzorât.
— Câise-tè, fou ! Es-tou onco prâo daderidou po crairè que y'a on diablo ? c'étaî bon dein lo teimps qu'on crayâi assebin âi sorciers et à la tsaussevilhie ; mâ à l'hâora d'ora, c'est bon po lè petits z'infants. Lo diablo sert po no z'âidi à djurâ, et pi on dit dins à tot lo mondo : l'est on bon diablo ; l'est on crouïo diablo ; on poue diablo ; on crâno diablo. Mâ po crairè que l'est on gaillâ qu'a dâi cornès, dâi griffès et onna granta quia, c'est dè la foutaise.

— Eh bin ne sé pas què tè derè, kâ y'é liaisu su lè papâi que y'ein a bo et bin ion pè lo Dzorât.

— Oh ! lè papâi ! diont mé dè dzanliès què dè vretâ.

— Petètrè bin la *Gazetta*, la *Revua* et lo *Nourelliste* ; mâ la *Folhie dâi z'Arî officiets* ?

— Ah ! na pas la *Folhie dâi z'Arî* ; d'accou ! le met cliiâo qu'ont étâ nonmâ inspetteu ; cein que faut pâyî à cliiâo qu'ont étâ bourlâ ; cliiâo que font décret, et pi lè misès et lè soumechons ; mâ jamé dâi gandoisès.

— Eh bin l'est portant dein la *Folhie* dè deveindro 3 Mâ, âo foliet 928, quasu âo bas dâo foliet, que y'é liaisu que : « La personne bien connue qui a enlevé la palanche du diable dans la forêt du Jorat, est priée de la remettre en place ou la rendre à domicile si elle veut s'éviter des désagréments. »

— Câise-tè ! cein lài est ?

— Binsu ! Tai ! vouaiquie la *Folhie* ; liai !...

— T'as réson ! L'aré pas eru. Eh bin ma fâi cé qu'à robâ la palantse est on galé coco, et porrà bin s'ein vairè dâi grisès.

— Te pâo comptâ ! Mâ, dis vâi : qu'est-ce cein què dâi « désagréments ? »

— Ma fâi, ne sé pas bin âo sû ; mâ cein dussè ètrè oquîè dè terriblio ; cein porrà bin ètrè onna souplâie dein la fornèse.

— Vouai ! oh bin lo larro dè la palantse ne dussè pas ètrè à noce ; kâ se la remet ein pliace, lo diablo sè porrà bin trovâ catsi derrâi on bosson, et gâ ! porrà bin cheintrè la palantse su sè coutès ; et se la reportè à domicilo, gâ la danse, kâ se n'est pas freccâsi à tsavon, porrà bin avâi lè pâi soupliâ.

— Eh bin ma fâi tant pi ! se lo gaillâ qu'a robâ la palantse est on larro, l'est bin son dan se l'est pounâi ; mâ tot parâ l'est foteint po lè bravès dzeins dè per lè d'avâi on vesin coumeint lo diablo.

— Oh bin vouaiquie, ora que n'ein lo landstourme et que tsacon a on pétâiru avoué dâi mounechon, cein va lo teni ein respet.

— Heureusameint, sein quiet ne farâi pas bon démâorâ pè cé Dzorât.

Une anecdote sur Napoléon I^{er}.

Lorsque Bonaparte faisait la cour à M^{me} de Beauharnais, ni l'un ni l'autre n'avait de voiture, et Bonaparte qui en était éperdument amoureux, lui donnait souvent le bras pour aller chez ses hommes d'affaires. Un jour ils allèrent ensemble chez le notaire Raguideau. M^{me} de Beauharnais, qui avait une grande confiance dans celui-ci, allait précisément chez lui, ce jour-là, pour lui faire part du parti qu'elle avait pris d'épouser le jeune général d'artillerie, protégé de Barras. Joséphine était entrée seule dans le cabinet du notaire, Bonaparte resta à l'attendre dans l'étude où se trouvaient les clercs. La porte du cabinet de Raguideau étant mal fermée, Bonaparte l'entendit très distinctement qui faisait tous ses efforts pour détourner M^{me} de Beauharnais du mariage qu'elle voulait contracter.

— Vous avez le plus grand tort, lui disait-il ; vous vous en repentirez ; vous faites une folie. Vous allez épouser un homme qui n'a que la cape et l'épée.

Bonaparte ne parla point de cet incident et Joséphine ignora pendant assez longtemps qu'il eût entendu ce que lui avait dit Raguideau. Aussi, on peut se figurer son étonnement lorsque, le jour du sacre, et dès qu'il fut revêtu du costume impérial, Napoléon dit :

— Que l'on aille chercher Raguideau ; qu'il vienne sur-le-champ. J'ai à lui parler.

Raguideau fut promptement amené devant lui, et alors il lui dit :

— Eh bien ! n'ai-je que la cape et l'épée ?

Conversation entre deux almanachs.

Un almanach de l'an passé
Etant sur un bureau côte à côte placé
Près d'un almanach de l'année,
Lui disait : « Cher voisin, quel crime ai-je donc fait,
» Qu'on ait si brusquement changé ma destinée ?
» Mon maître, à chaque instant, m'ouvrait, me consultait,
» Et maintenant ma basane fanée
» A la poussière, aux vers, demeure abandonnée,
» Tandis que le capricieux
» Semble avoir pour toi seul et des mains et des yeux. »
L'autre almanach, tout frais doré sur tranches
Lui répondit : « Mon pauvre ami,
» Tu n'es plus de ce temps et le tien est fini ;
» Quand nous en sommes au dimanche
» Tu n'es encore qu'au samedi ;
» Ne l'en prends qu'à ton millésime ;
» Si grâce au mien je sus ce que tu fus,
» J'aurai mon tour et mon seul crime
» Sera d'avoir compté douze lunes de plus. »
Ainsi tout passe et change en ce monde fragile,
N'être plus de son temps, c'est comme n'être plus.
Les hommes sont charmants tant qu'on leur est utile ;
Qui ne l'est plus ne voit que des ingrats.
Résignez-vous à ces tristes pensées,
Gens d'autrefois, puissances renversées,
Vieux serviteurs, anciens soldats,
Amans trahis, beautés passées,
Vous êtes de vieux almanachs.

VIENNET.